



Projet d'établissement

2015-2018

Auxonne
26/11/2015

Loi d'orientation du 10 juillet 1989 et Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005

Les bases d'un projet d'établissement

Le projet d'établissement est prévu par la Loi d'orientation du 10 juillet 1989 et la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005. Il définit, au niveau local, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement. Conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, il peut notamment prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques. Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration.

La méthode utilisée au lycée

L'élaboration du projet d'établissement du lycée s'est déroulée en trois phases avec au cœur de la réflexion, un conseil pédagogique très élargi puisque tous les professeurs étaient invités.

Le premier conseil pédagogique qui s'est déroulé le 1^{er} octobre en présence de 35 professeurs, a travaillé à partir d'un support comprenant un échantillon d'indicateurs de l'établissement (population accueillie, résultats aux examens, orientation), un retour sur les priorités et actions engagées en 2014-2015 et la définition d'axes de progrès.

Le second conseil pédagogique qui s'est déroulé le 3 novembre en présence de 20 professeurs, a examiné en détail un pré-projet réalisé à partir d'une matrice soumise aux différentes équipes pédagogiques de l'établissement pour avis et propositions.

Le projet d'établissement proposé est le fruit de ce travail collaboratif ; il se présente sous la forme de 3 axes prioritaires assortis d'objectifs et de déclinaisons prenant en compte des actions en cours, des actions à venir et des pistes de travail.

Il sera évalué chaque année au CA de juin ou de septembre par l'intermédiaire du rapport d'activités du chef d'établissement.

SOMMAIRE

AXE 1 : Assurer une prise en charge adaptée des élèves, donner davantage de sens à leur scolarité et dynamiser leur parcours

- OBJECTIF 1: GARANTIR L'EQUITE SCOLAIRE

- *Donner du sens, expliquer l'implicite, susciter l'engagement et la motivation des élèves*
- *Optimiser le temps passé au lycée*
- *Construire un lycée bienveillant qui donne plus confiance aux élèves*

- OBJECTIF 2 : CONSTRUIRE DES PARCOURS AMBITIEUX

Projet d'établissement 2015-2018

- Développer l'ambition des élèves en clarifiant et en rendant lisible les parcours
- Guider et impliquer les familles dans leurs choix

- OBJECTIF 3 : AMELIORER LES RESULTATS AUX EXAMENS

- Préparer les élèves aux examens
- Faire du temps passé au lycée, du temps consacré au travail

AXE 2 : Créer une dynamique autour d'un lycée intégré dans son environnement

- OBJECTIF 1 : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU LYCEE POUR TENDRE VERS PLUS DE MIXITE SOCIALE

- Communiquer dans les collèges
- Créer des événements au lycée, faire entrer les parents
- Développer les coopérations pédagogiques avec les collèges
- Doter le lycée d'un projet de communication

- OBJECTIF 2 : RAYONNER SUR NOTRE TERRITOIRE EN DEVELOPPANT LES PARTENARIATS

- Structurer les partenariats avec les entreprises
- Formaliser les partenariats avec les associations et les collectivités territoriales

- OBJECTIF 3 : STRUCTURER NOTRE OFFRE DE FORMATION EN DEVELOPPANT LES RESEaux ET UN CONTINUUM BAC-5/BAC+3

- Développer les partenariats avec les collèges
- Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur

- OBJECTIF 4 : CREER UNE DYNAMIQUE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

- Mieux associer les personnels aux décisions, mieux informer
- Déléguer et définir les tâches au sein des services administratifs
- Créer et faire connaître les procédures
- Doter l'établissement d'un règlement intérieur performant
- Construire un budget au service de la politique pédagogique du lycée

AXE 3 : Un lycée citoyen, responsable et ouvert sur le monde

- OBJECTIF 1: CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET A LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Entrer dans la démarche E3D du rectorat
- Développer la démarche « éco-lycée » du CRB

- OBJECTIF 2: S'OUVRIr A L'INTERNATIONAL ET A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE

- Encourager la mobilité apprenante des élèves
- Développer et structurer la coopération avec les partenariats européens
- Faire des langues vivantes un pilier de la réussite sur le secteur

- OBJECTIF 3: FAVORISER LA DIFFUSION DE LA CULTURE DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

- Développer les partenariats
- Encourager la mobilité culturelle des élèves
- Permettre aux élèves d'accéder aux ressources documentaires
- Créer des événements au lycée
- Rédiger le PEAC

- OBJECTIF 4: DEVELOPPER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT CHEZ LES LYCEENS

- Encourager les élèves à s'engager dans la vie du lycée
- Articuler les actions liées à la citoyenneté

Projet académique « La mission première de l'école « est de permettre la réussite individuelle et collective de tous les élèves dans leur parcours de formation et d'insertion »

AXE 1 : Assurer une prise en charge adaptée des élèves, donner davantage de sens à leur scolarité et dynamiser leurs parcours

Les études internationales montrent que le système éducatif français ne contribue pas suffisamment à réduire les écarts de réussite entre les élèves selon leur situation géographique ou leur milieu social. Le lycée Prieur de la Côte d'Or, compte-tenu des caractéristiques sociales de son secteur, est particulièrement concerné c'est pourquoi ses équipes doivent concentrer leur énergie pour lutter contre toutes les formes de déterminisme. Donner confiance aux élèves, croire en leur intelligence, doit être au cœur de leur action si elles veulent combler le déficit de travail souvent constaté. Il est nécessaire de s'attacher à guider les lycéens pour les amener à comprendre les attendus de notre système, à leur expliquer l'implicite, à les aider à se doter d'une mémoire encyclopédique et à donner du sens. Présents de 8h30 à 18 heures, plutôt respectueux, il faut adopter des stratégies pédagogiques et construire des organisations permettant aux élèves de s'épanouir au sein d'un lycée exigeant, bienveillant et construit pour eux.

OBJECTIF 1: GARANTIR L'EQUITE SCOLAIRE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le territoire du Val de Saône est marqué par une fragilité sociale, scolaire et culturelle. Le taux d'enfants de cadres supérieurs et d'enseignants du lycée est deux fois moins important que dans le département or toutes les études montrent une synergie entre le niveau de diplôme des parents (de la mère notamment) et le diplôme obtenu par leurs enfants. Les statistiques de la DEP corroborent ce constat en indiquant que le risque d'échec scolaire sur le secteur de recrutement du lycée est élevé et que le nombre de jeunes diplômés du supérieur y est faible. Quant à l'accès des jeunes à la culture, il reste limité et leur culture générale est à étoffer.

LEVIERS

- **Pour donner du sens, expliquer l'implicite, susciter l'engagement et la motivation des élèves, il faut :**
 - Améliorer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement personnalisé
 - Un cadre, de la souplesse, une organisation pédagogique, des coordonnateurs.
 - Projet AP compétences transversales en 2^{nde} GT
 - Projet AP Professeurs principaux de 2^{nde} GT (orientation, méthodes de travail...)

Projet d'établissement 2015-2018

- Projet AP 2nde GT sur les mathématiques : donner confiance, pédagogie de la bienveillance
- Projet AP Professeurs principaux de Terminales GT pour accompagner les élèves (orientation...)
- Projet AP 1^{ère} GT et Terminales GT pour répondre aux besoins des élèves ; un cadre et de la souplesse
- Projet AP sur les Bac pro MEI et ELEC autour des sciences et des maths pour accès BTS
- Projet AP sur Bac pro MEI et ELEC autour de la recherche de stages (positionnement, motivation...)
- Projet culture générale en 2nde GT
- Associer davantage les parents, leur faire confiance, les engager, tendre vers plus de coéducation
 - Entretiens réguliers harmonisés dans toutes les filières avec les PP, la direction, les COP, les CPE
 - Utilisation du numérique pour centraliser et coordonner le suivi
 - Création d'un espace parents
- Développer les expérimentations pédagogiques
 - Formation à d'autres méthodes
 - Classe inversée en LV, HG
 - MOOCS
 - FIL sur le secteur
 - Engagement dans des projets CARDIE ou innovants
 - Usage du numérique (tablettes, outils nomades, blogs, sériougame..)
 - Projets pluridisciplinaires comme AP2nde GT, AP Bac pro
 - Projets pluridisciplinaires en 3^{ème} Prépa-pro (réforme du collège notamment)
- Lutter contre l'absentéisme
 - Organisation d'une cellule de veille hebdomadaire
 - Organisation d'un groupe de suivi mensuel
- ***Pour optimiser le temps passé au lycée, il est nécessaire de :***
 - Impliquer davantage la Vie scolaire
 - Des salles de permanence, dédiées au travail
 - Encadrement par des AED référents
 - Développer le tutorat entre pairs
 - Terminales/Secondes
 - Dans chaque classe
 - Prévoir des heures dans DHG pour répondre aux besoins des élèves
 - Réserve d'un volant d'HSE
 - Financement des révisions
 - Financement des aides

Projet d'établissement 2015-2018

- ***Afin de construire un lycée bienveillant qui donne plus confiance aux élèves, il faut :***
 - Favoriser les échanges au sein des équipes pour trouver des réponses pédagogiques
 - Dispositif réussite en maths en 2^{nde} GT
 - Evaluation encourageante et progressive
 - Harmonisation des attentes
 - Organisation d'examens blancs
 - Organisation de devoirs communs
 - Développer les activités sportives
 - AS
 - Section sportive
 - Option EPS
 - Rédiger des projets avec les élèves
 - Projet internat
 - Projet d'accueil au CDI (SEP et Arsenal)
 - Organiser des journées ou des semaines d'intégration notamment sur la SEP
 - Semaine d'intégration en 2BAC (MEI et ELEC)
 - Journée d'intégration en CAP2 (opérateur logistique)
 - Semaine d'intégration en 1BTS communication
 - Livret d'accueil (ex. en BTS)
 - Travail sur l'estime de soi
 - Appropriation des règles de vie collectives
 - Réflexion autour du climat scolaire

INDICATEURS

- Evolution des tableaux de bord du lycée : devoirs communs ; occupation des salles d'étude et de travail ; examens blancs ; dispositifs d'intégration ; part de la DHG consacrée en HSE aux dispositifs d'aide.
- Etat des lieux des tutorats.
- Evolution de l'absentéisme, nombre d'élèves évoqués en groupe de suivi
- Nombre et évolution des projets innovants
- Nombre d'heures d'AP par niveau, contenus et évaluation
- Evolution des résultats des élèves sur 3 ans aux épreuves communes
- Taux d'accès brut 2ndeGT/TERM
- Nombre d'élèves à l'AS

OBJECTIF 2 : CONSTRUIRE DES PARCOURS AMBITIEUX

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les inégalités territoriales, les discriminations liées au milieu social tendent à s'accroître au niveau national et académique en matière de parcours d'orientation et d'insertion. Le manque d'ambition dans le choix des parcours est assez net au lycée puisque les élèves de Terminales, notamment des filières générale, s'orientent massivement vers des BTS ou l'Université et peu vers les CPGE ou les écoles sélectives ; en voie professionnelle, les poursuites d'études des élèves restent marginales. Les choix des familles sont souvent guidés par des considérations géographiques (proximité), économiques (coût de l'internat, des études) et psychologiques (série S sous-représentée, peur de l'inconnu). Le sentiment de « ne pas pouvoir y arriver » des élèves du lycée en mathématiques est symptomatique de l'anxiété que crée cette discipline dans l'école française. Susciter l'ambition des élèves en levant les blocages psychologiques doit être une priorité afin de corriger les discriminations potentielles liées à la sociologie du secteur de recrutement du lycée.

LEVIERS

- **Pour développer l'ambition des élèves en clarifiant et en rendant lisible les parcours, il est nécessaire de :**
 - Construire des partenariats
 - Cordée de la réussite pour les élèves de TBAC (MEI et ELEC) pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur : Eiffel
 - Passerelle vers le BP logistique du lycée professionnel Antoine pour le CAP opérateur logistique
 - Sciences Po Paris et Dijon
 - Grandes écoles (CPGE) y compris pour la voie professionnelle
 - Université
 - Développer les témoignages
 - Rencontres avec des pairs
 - Rencontres avec des professionnels
 - Rencontres avec des responsables de formation
 - Donner les moyens aux professeurs principaux de travailler sur l'orientation
 - AP pour les bacs pro MEI et ELEC pour un accès en BTS
 - AP terminales GT
 - Choix de professeurs principaux confirmés sur les classes de 2^{nde} et de Terminales
 - Participer à des actions, des concours
 - Ecole-entreprise (Cree) : semaine école-entreprise...
 - Girl's Day
 - Bassin
 - Visiter des formations, des salons
 - Portes ouvertes
 - Studyrama

Projet d'établissement 2015-2018

- Actions spécifiques du type sciences éco
- **Afin de guider et d'impliquer les familles dans leurs choix, il faut :**
 - Sécuriser les parcours
 - Stages de remédiation
 - Stages d'accompagnement vers un projet ambitieux
 - Stages passerelles
 - Stages d'initiation (3^{ème} Prépro)
 - Semaines de révision avant la rentrée
 - Associer les parents sur les possibles
 - Format des réunions parents-professeurs : remise des bulletins
 - Entretiens, conseils
 - Professeurs principaux confirmés
 - Créer des évènements et informer
 - Semaine de l'orientation et des métiers
 - Interventions de professionnels
 - Avoir une organisation efficace
 - Pilotage de conseils de classe par niveau
 - Intégration des COP
 - Rédiger le Parcours avenir

INDICATEURS

- TAUX D'ACCES 2NDE GT/BAC GT
- SUIVI DES COHORTES A N+1
- ORIENTATION POST 2NDE GT
- NOMBRE D'ENTRETIENS AVEC LES PARENTS
- BILAN ANNUEL DU NOMBRE ET DE LA NATURE DES ACTIONS D'INFORMATIONS
- BILAN ANNUEL DU NOMBRE DE PASSERELLES, DE STAGES D'ACCOMPAGNEMENT...
- NOMBRE DE PARTENARIATS ET ACTIONS AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

OBJECTIF 3 : AMELIORER LES RESULTATS AUX EXAMENS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

La situation du lycée du point de vue des résultats des ses élèves aux examens est perfectible. On constate en particulier des taux de réussite aux bacs GT en-deçà des attendus, des effets cohorte assez élevés dans les filières à faible effectif (STMG, CAP OL, BP MEI, BP ELEC, L), des taux d'accès brut pouvant être améliorés notamment en voie professionnelle (BP MEI, BP ELEC, CAP OL) et un taux de redoublement élevé en Terminale dans les filières générales. Il existe des marges de progrès significatives pour conduire davantage d'élèves à la réussite aux examens car, si le lycée forme de

Projet d'établissement 2015-2018

plus en plus de diplômés, le défi de ses équipes doit être de les faire réussir davantage à leur première tentative. Cela passe par plus d'accompagnement, de préparation et de confiance.

LEVIERS

- **Pour préparer les élèves aux examens, il est nécessaire de :**
 - Organiser régulièrement des entraînements
 - Devoirs communs oraux et écrits sur tout le cursus
 - Banalisation de demi-journées de révision
 - Khôlles sur l'enseignement général
 - Expliciter les attendus de l'examen, son côté stratégique
 - AP des professeurs principaux
 - Interventions du Proviseur en vie de classe sur les enjeux du système éducatif, sur le poids du diplôme
 - Mobiliser les équipes de 1^{ère} et de Terminales autour de ces enjeux :
 - Réunions des Professeurs principaux de Terminales
 - Réunions des Professeurs principaux de 1^{ère}
 - Agir entre les 2 tours du bac GT
 - Conseil dans choix des matières aux examens
 - Entretiens avec le PA et le PR
 - Présence de professeurs pour les conseiller et les préparer
- **Pour faire du temps passé au lycée, du temps consacré au travail, il faut :**
 - Créer un climat de travail au lycée
 - Salles d'étude
 - CDI
 - Tutorat entre élèves
 - Tutorat par les enseignants
 - Confier des missions d'accompagnement aux AED
 - Aide aux devoirs
 - Tutorat
 - Répondre aux besoins des élèves en gardant des moyens en HSE
 - AP en partie en HSE

INDICATEURS

- TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS
- TABLEAU DE BORD : DEVOIRS COMMUNS, KHOLLES, JOURS DE REVISION
- EVOLUTION DES TUTORATS

AXE 2 : Créer une dynamique autour d'un lycée intégré dans son environnement

Situé au cœur d'une cité de 7500 habitants et d'un territoire fortement connoté, le lycée Prieur de la Côte d'Or souffre d'un déficit d'image. Ouvert sur la ville, l'établissement possède de nombreux atouts (diversité et qualité de ses formations, secteur de recrutement en forte croissance, présence d'étudiants en communication, dynamisme et compétence de ses personnels, locaux exceptionnels) qu'il faut valoriser (communication, partenariats) afin d'améliorer son attractivité auprès des familles qui font le choix de déroger à la carte scolaire et son rayonnement vis-à-vis des entreprises.

OBJECTIF 1 : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU LYCEE POUR TENDRE VERS PLUS DE MIXITE

SOCIALE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (2EME FORME)

Le déficit d'attractivité du lycée en 2nde GT est patent depuis plusieurs années à Genlis, Brazey-en-Plaine et Pontailler. En 2015, 63 familles dont les enfants avaient été affectés dans l'établissement ont réussi à l'éviter. Il s'agit le plus souvent de familles issues des PCS les plus aisées cherchant pour leurs enfants les « meilleures filières » et les « meilleurs lycées ». Changer les représentations est un défi qu'il faut relever dans un contexte peu lisible : éclatement des sites (Vinci, Vauban, Arsenal, Gymnases), pluralité des formations (CAP, BP et 3^{ème} PP à Vinci /Séries L, ES, S et STMG à Vauban/BTS communication à l'Arsenal), diversité des statuts (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis).

LEVIERS

- **Pour mieux communiquer dans les collèges, il faut :**
 - Porter une attention particulière aux modalités d'interventions dans les collèges :

Projet d'établissement 2015-2018

- Choix et préparation des intervenants (trinôme élève-professeur-direction)
- Choix des contenus et de la période
- Définir la nature des liens avec les Principaux de collège et entre les professeurs principaux
 - Réunions périodiques
 - Rencontre annuelle entre Professeurs principaux
- Réfléchir à l'organisation de notre stand dans les salons
 - Choix de la présentation
 - Choix des intervenants
 - Choix des messages
- ***Pour créer des événements au lycée et faire entrer les parents, il faut :***
 - Faire des Journées Portes ouvertes, des événements
 - Expositions
 - Invitation des partenaires
 - Invitation des parents du lycée
 - Associer les parents aux réalisations de leurs enfants
 - Présentation d'oeuvres des élèves
 - Organisation d'expositions
 - Cérémonies de remise de prix (Concours)
 - Changer la nature des relations avec les parents
 - Rencontre parents-professeurs : remise des bulletins
 - Cérémonies de remise de diplômes, de récompenses
 - Cérémonies de fin d'année
- ***Afin de développer les coopérations pédagogiques, il est nécessaire de :***
 - Encourager les projets communs avec les collègues
 - Actions langues vivantes (FIL)
 - Actions en mathématiques
 - Utiliser un seul outil pour les suivi des élèves y compris pour les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (Pronote)
- ***Pour doter le lycée d'un projet de communication, il est nécessaire de :***
 - Créer un comité de pilotage associant les personnels et les élèves
 - Travail sur la signalétique
 - Harmonisation des supports de communication
 - Coordination de nos relations avec les différents médias
 - S'appuyer sur nos étudiants en communication

INDICATEURS

- TABLEAU DE BORD MESURANT NOTRE ATTRACTIVITE EN 2NDE GT
- EVOLUTION DE NOTRE PROJET DE COMMUNICATION
- TABLEAU DE BORD SUR LES ACTIONS MENEES AVEC OU POUR LES COLLEGES
- NOMBRE ET NATURE DES EVENEMENTS PROPOSEES AUX FAMILLES AU LYCEE : EXPOS,

CEREMONIES...

- EVOLUTION DES PROJETS PEDAGOGIQUES AVEC LES COLLEGES

OBJECTIF 2 : RAYONNER SUR NOTRE TERRITOIRE EN DEVELOPPANT LES PARTENARIATS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le lycée est bien intégré sur son territoire. Ouvert sur son environnement, il en est un acteur essentiel. Les collaborations avec la commune, les entreprises, les associations culturelles, le 511^{ème} RT sont nombreuses et variées mais restent encore trop souvent informelles. Les structurer est donc un enjeu afin de les étoffer.

LEVIERS

- ***Pour structurer les partenariats avec les entreprises, nous devons :***
 - Les associer à nos événements
 - Participation au Forum des métiers
 - Invitation des partenaires dans des jurys (Sc Po), dans les classes
 - Création d'une association d'anciens étudiants pour amorcer un réseau
 - Construire des projets communs
 - Projet solidarité intergénérationnelle (MDEF, Antoine)
 - Actions Ecole-Entreprise (CREE)
 - Collaborer dans le cadre des PFMP
 - Création d'un fichier d'entreprises pour la SEP et les BTS
 - Création d'outils de suivi (MDEF)
 - Travail avec les branches (AFT..) et les clubs d'entreprises (Grandsud)
 - Ouverture vers le pôle logistique de Fauverney
- ***Pour formaliser les partenariats avec les associations et les collectivités territoriales, il faut :***
 - Générer des partenariats dans le domaine de la santé et de la citoyenneté
 - Mesures de responsabilisation
 - CESC
 - Cogérer et professionnaliser les questions de sécurité
 - Sécurisation des abords de l'établissement (mairie)

Projet d'établissement 2015-2018

- Liens avec la gendarmerie
- Renforcement des procédures
- Mise à jour du DUER
- Être un acteur culturel local
 - Découverte du patrimoine local
 - Visite de l'Arsenal
 - Projet avec l'école de musique
- Les associer à nos actions et répondre à leurs actions
 - Invitation à nos événements
 - Participation à des jurys
 - Présence aux commémorations

INDICATEURS

- NOMBRE ET EVOLUTION DES PARTENARIATS
- BILAN ANNUEL DES SANCTIONS ET DES MESURES DE RESPONSABILISATION
- BILAN ANNUEL DES INCIDENTS AUX ABORDS DE L'ETABLISSEMENT
- BILAN ANNUEL DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS DANS LES CLASSES
- BILAN DES PROCEDURES

OBJECTIF 3 : STRUCTURER NOTRE OFFRE DE FORMATION EN DEVELOPPANT LES RESEAUX ET UN CONTINUUM BAC-5/BAC+3

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

L'offre de formation du lycée est diverse et équilibrée. Elle répond à tous les profils. Les liens avec l'enseignement supérieur (comme dans l'Académie de Dijon) et les collèges demandent à être mieux identifiés et davantage affichés. Pour cela, il faut

LEVIERS

- **Développer les partenariats avec les collègues**
 - Organisation de stages
 - Passerelles
 - PPRS
 - Enseignements d'exploration 2nde GT
 - Mini-stages en MEI, ELEC et Logistique
 - Echanges d'indicateurs, mutualisation
 - Tableau de bord commun
 - Echanges pédagogiques
 - Liens avec les EPI
 - Stages de bassin

Projet d'établissement 2015-2018

- FIL
- **Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur**
 - Organisation de stages
 - Passerelles
 - Découverte des formations
 - Participation à des actions
 - Bassin (L)
 - Journée à l'université (ES)
 - Mise en place de tutorat étudiant/lycéen
 - CPGE
 - Ecole d'ingénieur
 - Signature de conventions : SC PO, école de commerce, prépa...
 - Participation à des jurys de concours
 - Concours Sciences Po
 - Visioconférences

INDICATEURS

- EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGES, DE PASSERELLES...
- EVOLUTION DU NOMBRE DE CONVENTIONS
- EVOLUTION ET NATURE DES ACTIONS

OBJECTIF 4 : CREER UNE DYNAMIQUE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

L'éclatement de l'établissement sur plusieurs sites génère des flux incessants (internes, personnels, élèves) et pèse sur son organisation administrative (circulation de l'information, répartition des tâches). Professionnaliser le fonctionnement du lycée doit être au cœur de sa démarche. Pour cela, il est nécessaire de :

LEVIERS

- **Mieux associer les personnels aux décisions, mieux informer**
 - Des instances de dialogue et de décisions
 - Conseil pédagogique, CESC...
 - Conseil d'administration
 - Information des personnels par le numérique
 - Liberscol
 - Notes d'informations régulières
- **Déléguer et définir les tâches au sein des services administratifs**
 - Définition des champs de compétences
 - Formalisation des délégations

Projet d'établissement 2015-2018

- Définition des missions des uns et des autres
- Elaboration d'un organigramme avec les champs investis
- Organisation des services et liaison entre les sites
 - Présence administrative sur les 2 sites
 - Circulation de l'information
- Utilisation des outils numériques (liberscol, pronote)
- **Créer et faire connaître les procédures**
 - Définition de procédures et de protocoles clairs
 - Fonctionnement des Vies scolaires
 - Procédures disciplinaires
 - Dossier voyages
 - Numérisation des procédures
- **Doter l'établissement d'un règlement intérieur performant**
 - Clarification des besoins en fonction du projet
 - Travail en commissions
 - Réflexions associant toutes les composantes du lycée
 - Rédaction d'un règlement synthétique et utilisable
- **Construire un budget au service de la politique pédagogique du lycée**
 - Un budget au service du projet d'établissement
 - Un budget globalisé rendant compte de la politique pédagogique
 - Un budget dont la part consacrée au pédagogique augmente

INDICATEURS

- BILAN ANNUEL DES THEMES ABORDES EN CONSEIL PEDAGOGIQUE
- EVOLUTION DES PROCEDURES ET DU REGLEMENT INTERIEUR
- EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU BUDGET
- FORMALISATION DES DELEGATIONS
- SUPPORTS D'INFORMATIONS
- RAPPORT D'ACTIVITES EN RELATION AVEC LE PE

AXE 3 : Un lycée citoyen, responsable et ouvert sur le monde

Compte-tenu du profil socioculturel des élèves accueillis par le lycée, il est nécessaire d'investir certains domaines pour lesquels il faut avoir une ambition particulière. Le lycée se fixe comme objectif de devenir un établissement-pilote dans le développement durable, l'ouverture internationale et la diversité linguistique, la diffusion de la culture sous toutes ses formes et l'engagement citoyen.

OBJECTIF 1: CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET A LA TRANSITION

ENERGETIQUE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le lycée s'est engagé malgré des contraintes (espace réduit vers les cuisines, éclatement des sites) dans une démarche éco-lycée (CRB) et mène différentes actions dans le cadre notamment du CESC. Intégrer davantage l'éducation au développement durable dans nos pratiques est un enjeu. Il faut donc :

LEVIERS

- **Entrer dans la démarche E3D du rectorat**
 - Création d'un comité de pilotage en associant les élèves
 - Actions dans le cadre du CESC
 - Actions dans le cadre du CVL
- **Développer la démarche « éco-lycée » du CRB**
 - Restauration
 - Tri des déchets, compostage, lutte contre le gaspillage
 - Déplacements
 - Voiture électrique
 - Vélos électriques
 - Station

INDICATEURS

- BILAN ANNUEL DES ACTIONS
- SUIVI DU DEGRE DE LABELLISATION

OBJECTIF 2: S'OUVRIRE A L'INTERNATIONAL ET A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le lycée Prieur de la Côte d'Or propose de beaux parcours en langues vivantes (LV3, LVA) et dispose depuis la rentrée 2015 d'une section européenne en anglais. La faculté des professeurs de langues vivantes à travailler en équipe, à tisser des liens avec leurs collègues de collège et donc à rayonner sur l'ensemble du secteur (formation), leur dynamisme (voyages, Erasmus+, AFS) sont des atouts sur lesquels il faut s'appuyer pour permettre aux élèves d'élargir le champ des possibles.

LEVIERS

- **Pour encourager la mobilité apprenante des élèves, nous devons :**

Projet d'établissement 2015-2018

- Nous appuyer sur notre partenariat avec AFS
- Encourager à participer à un projet ERASMUS+
- Développer la visioconférence et Skype
- Planifier des voyages linguistiques
- **Pour développer et structurer la coopération avec les partenariats européens, il faut :**
 - Construire des échanges avec l'Angleterre et d'autres pays
 - Rechercher des partenaires pour le e-twinning
 - Être à l'initiative d'un projet ERASMUS+
 - Développer et financer les voyages linguistiques
- **Pour faire des langues vivantes un pilier de la réussite sur le secteur, il est nécessaire de :**
 - Consolider les réunions de bassin sur les langues vivantes
 - Articuler classe euro avec le projet des EPI des collèges du secteur

INDICATEURS

- NOMBRE DE VOYAGES ET D'ELEVES CONCERNES
- NOMBRE D'ELEVES PARTICIPANT AUX DIFFERENTS PROGRAMMES ET A E-TWINNING
- EVOLUTION DES EXPERIMENTATIONS DANS LE BASSIN
- NOMBRE DE PROJETS ET DE PARTENARIATS

OBJECTIF 3: FAVORISER LA DIFFUSION DE LA CULTURE DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le lycée a une longue tradition culturelle. L'offre actuelle (Patrimoine, Arts plastiques, Histoire des Arts, langues anciennes) est très attractive et les enseignants très engagés. L'accès à la culture sous toutes ses formes est un enjeu pour le lycée. Pour cela, il est nécessaire de ;

LEVIERS

- **Développer les partenariats**
 - Connaissance et mise en cohérence des partenaires
 - DRAC
 - DAAC
 - Associations
 - Musées
 - Répondre aux différentes actions proposées
 - Concours
 - Opérations

Projet d'établissement 2015-2018

- **Encourager la mobilité culturelle des élèves**
 - Rencontre avec des artistes
 - Sorties aux spectacles
 - Sorties patrimoine
- **Permettre aux élèves d'accéder aux ressources documentaires**
 - Fonds CDI et ressources numériques
 - Fonds attractif en langues vivantes
 - Fonds artistique et scientifique
 - Fonds d'accès aux médias
- **Créer des événements au lycée**
 - Accueil d'artistes
 - Accueil et création d'expositions
- **Rédiger le PEAC**

INDICATEURS

- EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS
- TABLEAU DE BORD RECENSANT LES ACTIONS
- EVOLUTION DE PARTENARIATS

OBJECTIF 4: DEVELOPPER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT CHEZ LES LYCEENS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

L'action du CVL est assez méconnue au sein des lycéens et le lycée ne possède pas de MDL. Des actions sont cependant organisées (bal de fin d'année, sortie...) avec l'appui d'adultes très investis. Associer davantage les lycéens à la vie de leur lycée est un enjeu important dans un contexte de désengagement des jeunes.

LEVIERS

- **Pour encourager les élèves à s'engager dans la vie du lycée, il est nécessaire de :**
 - Faire participer les élèves à toutes nos réflexions
 - Réunion du CVL avant les CA
 - Transformation du FSE en MDL
 - Consultation régulière des délégués
 - Rédiger des projets
 - Projet d'internat
 - Développer la pratique du sport (AS, UNSS, Option...)
 - Participer à des actions et concours
- **Pour articuler les actions liées à la citoyenneté, nous devons :**
 - Un appui : le CESC

Projet d'établissement 2015-2018

- Education aux médias et à l'information
- Organisation de sorties pédagogiques (justice, institutions)
- Rédaction du Parcours citoyen : sécurité, santé, usage du numérique...

INDICATEURS

- TABLEAU DE BORD RECENSANT LES ACTIONS ET LE NOMBRE D'ELEVES CONCERNES
- AVANCEE DU PARCOURS CITOYEN